

La théiculture au Burundi: Diagnostic d'une filière en mutation

T. Nkunuzimana¹, A. Thonon² & P.-F. Ndimira³

Keywords: Subsector– Tea– Liberalization– Burundi

Résumé

L'analyse des statistiques montre que le thé a représenté environ 9% de la valeur ajoutée créée par l'ensemble des cultures de rente. Sur la même période, la part de cette culture dans le produit intérieur brut aux prix du marché a été d'environ 0,4%. De 1990 à 1999, le thé a représenté en moyenne 13% des recettes annuelles d'exportation du Burundi.

Il s'agit donc d'un produit particulièrement important pour le pays et pour sa population.

Cependant, la filière présente une série de problèmes d'ordre technico-économique que cet article voudrait mettre en exergue. A titre d'exemple, nous pouvons citer le dépassement des capacités installées dans les usines, le vieillissement des équipements, l'irrégularité dans la qualité du produit, la non-maîtrise des coûts et l'augmentation du service de dettes due à la détérioration du taux de change.

Des ébauches de solutions sont proposées en vue de faire face à ces différentes contraintes avant de passer à la libéralisation.

Summary

Tea Subsector in Burundi: Diagnosis of a Subsector in Transformation

The statistical analysis shows that the tea has represented 9% of the added value created by all the cash crops. During the same period, the share of the tea in gross domestic product at market prices has been approximately 0.4%. From 1990 to 1999, the tea has represented in average 13% of the annual exports revenues.

It is a particularly significant product for the country and its population.

However, the tea subsector presents a series of problems of a technical and economic nature that this article would like to point up. As an example, we can quote the going beyond of installed capacities in the factories, the aging of the equipment, the irregularity in the quality of the product, the non control of the costs and the increase in the service of debts due to the deterioration of the exchange rate.

Some recommendations are proposed in order to face these various constraints, before passing to liberalization.

Introduction

Le théier a été introduit à la station de recherches agronomiques de Gisozi au Burundi en 1931. Ce n'est qu'en 1963, trente-deux années plus tard, que la théiculture fut diffusée en dehors de cette station expérimentale.

Le théier exige des sols acides et des terroirs convenablement arrosés. Au Burundi, ces conditions sont réunies dans les régions naturelles du Mugamba et du Mumirwa, plus précisément sur les flancs Est et Ouest de la crête Zaïre-Nil. La filière théicole s'est développée grâce à des moyens financiers très importants. Toutefois, suite à la crise socio-économique que traverse le Burundi depuis 1993, les moyens pour faire fonctionner la filière sont limités. Sa volonté est réelle

de libéraliser la filière en vue de la rendre plus efficace. D'autre part, l'Etat burundais, principal acteur, se trouve actuellement sans moyens suffisants pour assurer la gestion et le développement de la filière.

Trente-huit ans après l'introduction du théier et face à cette réforme en vue, il s'avère opportun d'analyser les enjeux et les perspectives de la filière théicole au Burundi.

Les statistiques utilisées dans cette analyse sont extraites des rapports techniques de l'Office du Thé du Burundi (OTB), des rapports techniques de la Banque de la République du Burundi (BRB) et d'autres travaux d'expertise qui ont été effectués sur la filière «thé» au Burundi.

1 Université Catholique de Louvain, Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Place Croix du sud 2/15, B-1348 Louvain-la-Neuve.

2 Université Catholique de Louvain, Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Place Croix du sud 2/15, B-1348 Louvain-la-Neuve (Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Belgique).

3 Compagnie de Financement pour le Développement (COFIDE) B.P. 139, Ngozi-Burundi.

Reçu le 04.07.02 et accepté pour publication le 30.08.02.

Office du Thé du Burundi (OTB): organisation et rôle dans la filière

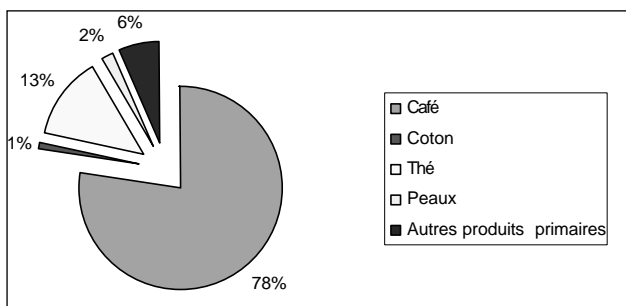
L'OTB est une société publique créée en 1971 par le décret présidentiel n° 1/79 du 30/07/1971. Elle est régie actuellement par le décret n° 100/157 du 5 septembre 1997. Son rôle est de promouvoir la théiculture au Burundi et partant, de contribuer à l'apport en devises et de procurer des revenus aux théiculteurs. L'OTB a pour unique actionnaire l'Etat. Cet organisme est divisé en 6 unités à savoir le siège situé à Bujumbura et les complexes théicoles de Teza, Rwegura, Tora, Ijenda et de Buhoro. A travers ses départements agronomique, industriel, commercial et financier, le siège appuie les complexes théicoles pour ce qui concerne les questions techniques, commerciales, administratives et financières. Trois services sont rattachés directement à la direction générale: un service d'approvisionnement, un service de contrôle de gestion et un service de gestion du personnel.

Huit cents personnes travaillent de manière permanente au siège de l'OTB. Celles-ci interviennent au niveau de tous les maillons de la filière. Outre ce personnel permanent, il y a également une main-d'œuvre temporaire équivalent à environ huit millions hommes-jours par an, ce qui équivaut approximativement à quatre mille travailleurs à temps plein. Cette main-d'œuvre intervient surtout en période de pointe comme par exemple pendant la cueillette.

Au niveau de la recherche, c'est l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) qui intervient dans la filière. L'OTB a aussi d'autres partenaires socio-économiques avec lesquels il échange des biens et services.

Importance économique de la théiculture

De 1990 à 1999, le thé a représenté en moyenne 13% des recettes annuelles d'exportation et 9,3% de la valeur ajoutée créée par les cultures d'exportation. Sur la même période, la part du thé dans le produit intérieur brut aux prix du marché (PIBm) est d'environ 0,4%.



Graphique 1: Part du thé et autres produits dans les recettes d'exportation.

Source: BRB, Banque de la République du Burundi, Economie burundaise, Rapport annuel BRB, 1999 (1).

La valeur ajoutée créée par le thé a connu une évolution variable au cours des années. Les années 95-96-97 ont été fort médiocres. Trois causes principales expliquent cette situation particulière. D'abord, au

début de l'année 94 jusqu'en 95, les cours mondiaux ont chuté. Ensuite pendant la période 95-97, l'OTB a enregistré des productions faibles suite à la conjoncture socio-politique du pays. Enfin, l'embargo économique imposé au Burundi en 1996 par les pays voisins a encore aggravé la situation.

Analyse des évolutions de quelques variables clés dans la filière

1. Superficies en production

L'OTB possède deux structures d'encadrement à savoir les blocs industriels (BI) et les périmètres villageois (PV). Les blocs industriels sont des plantations de théiers appartenant aux complexes industriels qui assurent la transformation de la feuille verte tandis que les périmètres villageois correspondent à l'ensemble des parcelles de théiers entretenues par les exploitants agricoles. Les superficies en production des périmètres villageois avoisinent 6.000 hectares alors que les blocs industriels sont de l'ordre de 2.000 hectares.

La crise socio-politique qui secoue le Burundi depuis octobre 1993 a occasionné une réduction des superficies en production, surtout au cours de l'année 1997. Il faut signaler que le complexe théicole de Teza a été le plus touché: environ 54 hectares de théiers ont été brûlés et environ 100 hectares sont en croissance libre suite au manque de suivi et d'entretien.

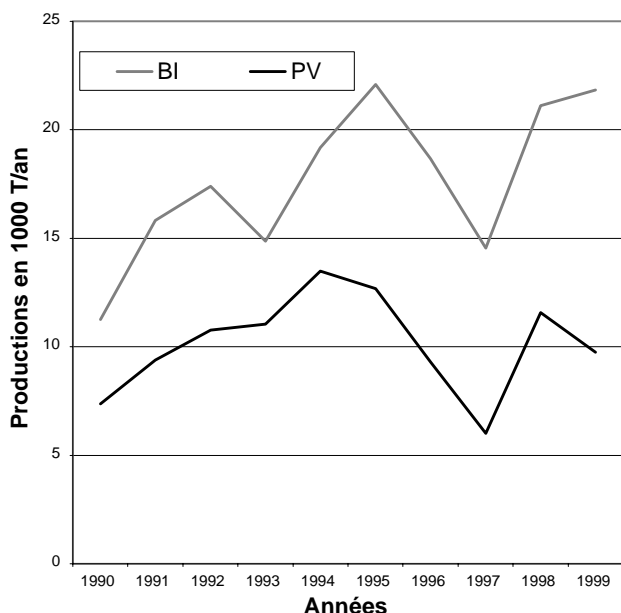
2. Rendement

Dans les périmètres villageois, le rendement en feuilles vertes le plus élevé déjà atteint est de 4,9 tonnes par hectares, soit environ 1 tonne de thé sec par hectare alors qu'en blocs industriels, il est de 7 tonnes de feuilles vertes par hectare. Comparés aux périmètres villageois, les rendements des blocs industriels sont élevés. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'une part, les blocs industriels sont dans les mains d'une structure étatique qui a des moyens pour optimiser la production des théiers. Ainsi, certains facteurs comme la maîtrise de la phytotechnie du théier, le nombre de jours de cueillette, le rendement du cueilleur et la régularité de la main-d'œuvre ont permis d'améliorer les rendements. D'autre part, dans les périmètres villageois, il y a beaucoup de jeunes plantations de théiers qui entrent en production chaque année. Ces jeunes plantations ont un rendement faible, ce qui dans l'évaluation des rendements globaux abaisse la moyenne générale. D'autres facteurs comme le mauvais entretien des plantations, la sous-cueillette, le détournement des engrais sur des cultures vivrières réduisent la performance dans les périmètres villageois.

3. Production de la feuille verte

L'analyse de la production faite sur dix ans montre que dans les périmètres villageois, la production a augmenté jusqu'en 1992 pour baisser en 1993. Sous l'effet de la crise socio-politique, la production en feuilles vertes dans les périmètres villageois est passée de 17.513 tonnes à 15.112 tonnes, soit une réduction

d'environ 13,7%. Après 1993, la production reprend et dépasse même son niveau d'avant la crise mais à partir de 1995, on observe une baisse des productions. Cette situation est entre autres inhérente au manque de suivi des parcelles de théiers étant donné que les populations sont déplacées suite aux attaques des mouvements rebelles.



Graphique 2: Evolution de la production des feuilles vertes (1000 T)
BI= blocs industriels - PV= Périmètres villageois.
Source: Graphique élaboré à partir des données de Mac Sys (7).

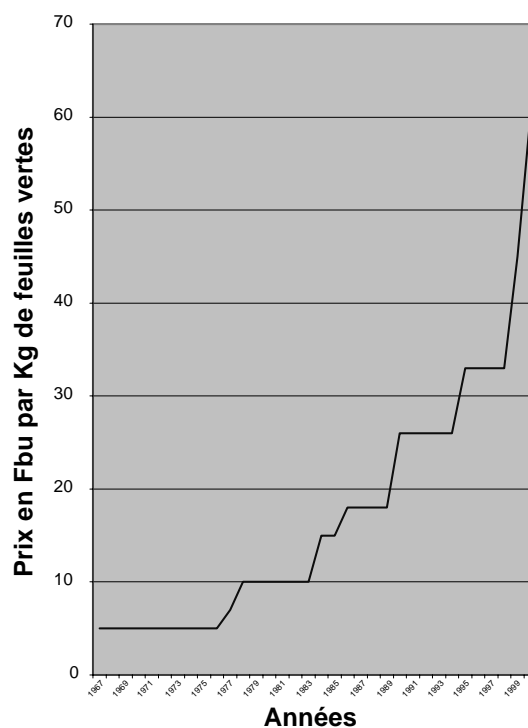
Dans les blocs industriels, on assiste au même scénario mais d'une façon moins marquée car une légère réduction de la production commence en 1995 et s'accroît en 96 suite aux attaques ciblées de l'environnement des plantations des complexes théicoles de Teza et de Rwegura.

Commercialisation du thé au Burundi

Plus de 40.000 théiculteurs livrent des feuilles vertes aux complexes théicoles de l'OTB. Les ventes de la feuille verte se font deux fois par mois mais les théiculteurs ne sont payés que six fois par an.

Comme le montre le graphique 3, le prix par kilo de feuilles vertes a évolué par paliers. Ce prix est passé de 5 Fbu/kg en 1967 à 60 Fbu/kg en 2000, soit une moyenne annuelle de 11,5 Fbu/kg de feuilles vertes. La fixation du prix au producteur ne relève pas d'une technique rigoureuse et formalisée. Après consultation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et celui du Commerce et de l'Industrie, l'OTB définit une fourchette de prix. La limite supérieure est constituée par le prix du marché mondial duquel on défalque tous les frais de production et de commercialisation. La limite inférieure est le prix en dessous duquel le planteur villageois a intérêt à remplacer la théiculture par d'autres cultures plus rentables.

Dans la commercialisation du thé sec, environ 95% est exporté à raison de 50% aux enchères de



Graphique 3: Evolution du prix d'achat au producteur à prix courants (Fbu/kg de feuilles vertes).
Source: Rapports techniques OTB (8) et Buzingo (2).

Mombassa et 45% à des ventes directes aux privés. Le solde, soit 5% de la production est consommé localement.

Difficultés auxquelles la filière doit faire face

- *Capacité des usines en voie de dépassement et vieillissement des équipements*

En 1998, les usines de Teza, Tora, Ijenda, Rwegura et Buhoro avaient respectivement atteint 76%, 75%, 86%, 113% et 42% en terme de productions réalisées par rapport à leurs capacités installées (OTB, 1998). Les équipements sont vétustes. Parfois, les théiculteurs ne reçoivent pas au moment opportun les engrais pour leurs théiers.

- *Irrégularité de la qualité du produit*

Selon Flémal (2), le thé burundais est apprécié pour la constance du produit et l'éclat de sa liqueur. La mauvaise cueillette, les mauvaises conditions de transport, la mauvaise manutention, le non-respect des paramètres d'usinage et la défaillance des équipements sont les causes majeures de la dégradation de la qualité du thé burundais. A côté de cela, il y a aussi un manque de maîtrise de la dégustation par les tea-makers.

- *Non-maîtrise des coûts en amont et en aval de la filière*

Combiné à la dévaluation du franc burundais, l'éloignement et l'enclavement géographique du Burundi par rapport aux marchés du thé expliquent l'augmen-

tation continue des frais commerciaux et les longs délais d'encaissement (Tableau 1).

Tableau 1

Evolution des frais commerciaux sur les principaux marchés d'exportation du thé burundais (Fbu/kg de thé sec)

Marché	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Enchères Londres	77	83	88	91	95	105	110	115	130	250
Enchères Mombassa	27	27	30	35	35	38	60	69	80	Voie n.u.
Ventes directes aux privés	43	50	50	59	66	74	78	95	110	150

Voie n.u.: Voie non utilisée suite à l'embargo imposé au Burundi par les pays voisins.

Source: OTB (8) Plan de redressement et de développement de l'Office du Thé de Burundi à court terme (1998-2000). Page 15; Rapport du Département commercial, OTB (1999).

La commercialisation du thé nécessite un important fonds de roulement étant donné que les délais d'encaissement sont longs alors que les charges d'exploitation pour les thés vendus sont payées au plus tard dans les deux mois qui suivent la production.

4. Provisions pour risque de change sur emprunts extérieurs

Le risque de change est l'un des problèmes financiers les plus cruciaux auquel fait face l'OTB. De 1994 à 1999, les provisions constituées pour risque de change sur les emprunts extérieurs s'élevaient à environ 4,371 milliards de francs burundais⁴.

Tableau 2

Evolution des provisions pour risque de change sur les emprunts extérieurs (en milliers de Fbu¹)

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Provisions	727.374	694.877	466.188	542.344	1.619.976	320.073

Source: Mac Sys (7) Etude préparatoire à la libéralisation de la filière théicole.

Cette évolution est due au fait que 95% de la production du thé est exportée et que parallèlement, l'Etat burundais oblige l'OTB de tenir sa comptabilité en monnaie nationale et de céder ses recettes en devises à la Banque Centrale. C'est cette dernière qui fixe le taux de change.

Perspectives de la filière

Pour réussir sa libéralisation, il s'avère primordial de chercher des solutions alternatives aux différentes contraintes qui pourraient compromettre l'avenir de la filière et proposer une structure transitoire de gestion de la filière.

- *Chercher des solutions aux problèmes techniques qui se posent avant l'ouverture de la filière aux privés*

Rendre compétitives et rentables les usines de thé: pour ne donner qu'un seul exemple, depuis 1994 jusqu'aujourd'hui, l'usine de Buhoro connaît un résultat d'exploitation négatif, ce qui engendre une situation de non rentabilité financière qui affecte le bilan global de l'OTB. Avant de libéraliser un tel complexe, il faudrait mettre sur pied des mécanismes permettant d'accroître le degré d'efficacité de son système productif.

Mener une étude économique sur l'extension des unités de production: le problème de surcharge des usines qui survient surtout pendant les mois de mars à mai suite à une haute production, suscite une étude technico-économique approfondie en matière de possibilité d'extension des capacités d'usage. Cependant, on devrait s'assurer de la valorisation de l'investissement pendant les périodes de production normale.

Traçabilité du produit et prime de qualité: si le comportement du marché obéit à la loi de l'offre et de la demande, la qualité de la feuille produite reste le facteur décisif pour les petits producteurs. Pour arriver à préserver la régularité dans la qualité de son produit, l'OTB devrait former des tea-makers. L'instauration d'une prime de qualité devrait non seulement améliorer la qualité du thé mais aussi la traçabilité du produit.

Vers une valorisation des enchères régionales: en adoptant la dynamique commerciale autour des enchères régionales, telle que Mombassa, la filière pourrait réduire les coûts commerciaux.

Vers une réforme dans la gestion du risque de change sur les emprunts extérieurs: en vue de réduire le risque de change encouru par l'OTB, l'Etat devrait autoriser celui-ci à céder à la Banque de la République du Burundi le montant en devises défalqué de ses engagements annuels.

Vers une nouvelle politique des prix aux producteurs: le système actuel de paiement basé sur un prix fixe de la feuille verte déterminé au niveau national et généralement pour plusieurs années est particulièrement démotivant pour les planteurs villageois et explique pour une partie le manque de motivation des exploitants et par là, les mauvaises performances des plantations. Il faudrait par exemple instituer un ratio entre le prix d'achat de la feuille verte et le prix de vente moyen du kg de thé sec.

⁴ 1 US \$ = 850 francs burundais

D'un modèle étatique au modèle libéral et privé via un modèle communautaire basé sur l'approche participative.

Jusqu'à présent, le producteur bénéficie d'interventions étatiques en amont de la filière. Avec l'ouverture de la filière, la politique économique va changer tout le système d'organisation et de gestion de la filière. Au niveau de la politique des prix par exemple, c'est la confrontation de l'offre et de la demande qui va déterminer le prix de la feuille verte.

Comme le montre le schéma suivant, dans le modèle étatique, l'OTB intervient de la production jusqu'à la commercialisation. Il fournit des intrants aux théiculteurs: les plants de théiers, les engrais et les pesticides.

La libéralisation suppose la suppression de toutes ces interventions. Les complexes théicoles devront éclater

en éléments individuels tout en transformant leurs relations avec les théiculteurs. Dans un premier temps, l'OTB pourra jouer le rôle de régulation dans la filière. Une libéralisation via **une approche participative communautaire** semble indiquée pour le Burundi. Dans cette perspective, le théiculteur devient l'élément central de la filière et n'est plus réduit à un simple facteur de production. Il devient un acteur à part entière dans la gestion et l'organisation de la filière. Cette approche va favoriser la création des groupements de planteurs qui vont être représentés dans une structure interprofessionnelle. C'est au niveau de cette structure que les théiculteurs vont négocier la convention collective les concernant, notamment en matière de prix au producteur.

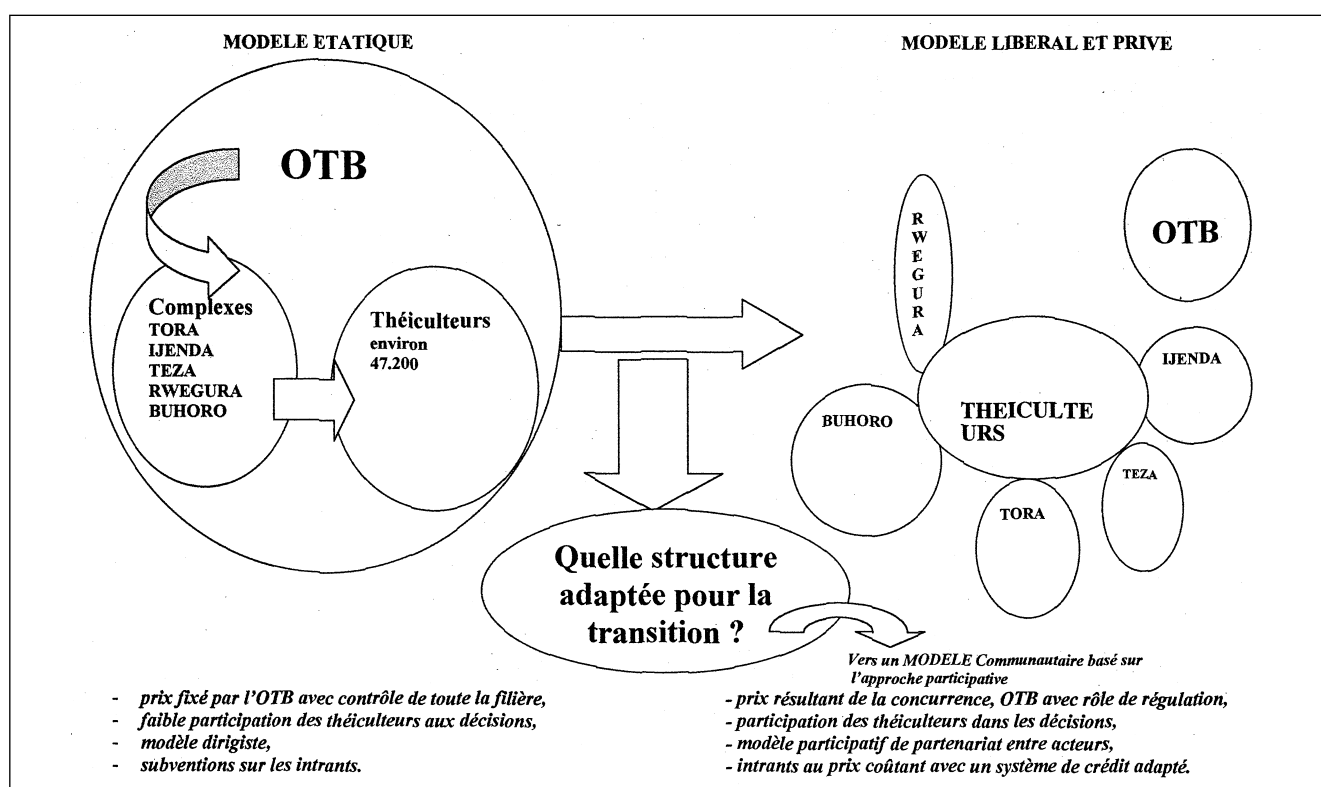


Schéma: Modèle communautaire basé sur l'approche participative.
Source: Conception des auteurs.

Références bibliographiques

1. BRB, Banque de la République du Burundi, 1999, Economie burundaise.
2. Buzingo E., 1981, Bilan de 18 années de théiculture au Burundi et perspectives d'avenir. Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, Gembloux. pp 2-6.
3. Flémal J., 1986, La culture du théier au Burundi. AGCD. Publication du service agricole, n°8, 150 pages.
4. Guillaumont S. & Guillaumont P., 1994, Ajustement et Développement. L'expérience des pays ACP. Edition economica, Paris. 393 pages.
5. Hubert J-P. & Otoul Ch., 1989, La théiculture dans les exploitations familiales de la région naturelle du Mugamba. Publication ISABU, n°138, 120 pages.
6. Kaneza E., 1999, Analyse des mécanismes d'affectation du surplus dans la filière thé. Inédit. Université du Burundi. Faculté des Sciences économiques et administratives. Mémoire de licence, 134 pages.
7. Mac Sys, 2000, Etude préparatoire à la libéralisation de la filière théicole. Rapport provisoire. Bujumbura, pp 9-119.
8. OTB, Office du Thé du Burundi, 1998, Plan de redressement et de développement de l'Office du Thé du Burundi à court et moyen termes (1998-2001). Bujumbura, pp 2-44.

T. Nkuzimana, Burundais, Ingénieur agronome avec un diplôme spécial en économie rurale. Doctorand à l'unité d'économie rurale, Université Catholique de Louvain, Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnemental, Place Croix du Sud 2/15, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

A. Thonon, Belge, Doctorat en économie rurale, Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Responsable de l'unité d'économie rurale, Place Croix du Sud 2/15, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

P-F. Ndimira, Burundais, Doctorat en économie rurale. Directeur Général de la Compagnie de Financement pour le Développement (COFIDE) B.P. 139, Ngozi-Burundi. Professeur à l'université du Burundi, à l'Université de Ngozi (Burundi) et à l'Université de Gand (Belgique).